Ziglôbitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature & Civilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

La didactique des parties de langue au prisme de la psychomécanique du langage

Alain Blaise Mbella NTOUBA
Université de Yaoundé I
alainmbella393@gmail.com

Résumé : L'étude des parties de langue se compte parmi les activités pédagogiques destinées aux élèves de l'enseignement secondaire. Dans cette perspective, il est nécessaire de doter le professeur de français de nouvelles stratégies susceptibles de rendre davantage aisée la transmission des savoirs. Dans le présent article, il est question d'identifier des techniques d'apprentissage qui aideront l'enseignant à mieux manipuler les parties de langue avec ses apprenants. Quelle(s) démarche(s) pour une pédagogie efficace des classes grammaticales ? La psychomécanique offrirait des moyens d'une explication efficiente des espèces de mots. Après avoir passé en revue le système des parties de langue tel que perçu les guillaumiens, le présent article montre comment les concepts psychomécaniques comme l'incidence, le fonctionnement diastématique et la systématique peuvent guider l'enseignement du système des mots.

Mots-clés : pédagogie, partie de langue, enseignement secondaire, psychomécanique.

The didactics of the parts of language through the prism of the psychomechanics

Abstract : The study of parts of the language is one of the educational activities intended for secondary school students. From this perspective, it is necessary to equip the french teacher with the new strategies likely to make the transmission of the knowledge easier. In this article, the aim is to identify learning techniques that will help the teacher to better handle parts of the language with their learners. What approach(es) for effective teaching of grammatical classes? Psychomechanics would offer means of an efficient explanation of species of words. After reviewing the system of parts of language as perceived by the Guillaumians, this article shows how psychomechanical concepts such as incidence, diastematic functioning and systematics can guide the teaching of the system of words.

Keywords: pedagogy, part of the language, secondary education, psychomechanics.

Introduction

L'enseignement de la grammaire occupe une place importante dans le cursus des apprenants inscrits dans les lycées et les collèges. Chez l'élève francophone, il est même impossible de se passer l'étude des classes grammaticales encore appelées des parties de langue, puisque leur compréhension est liée à l'apprentissage de la langue.

La présente communication pose le problème du choix de la théorie linguistique susceptible de permettre au professeur de français d'expliquer le

fonctionnement des parties de langue aux apprenants. En effet, comment parvenir à éclairer les natures des mots aux élèves en prenant la psychomécanique comme guide pédagogique ? La linguistique d'inspiration guillaumienne serait en mesure de favoriser l'enseignement de telles catégories. Cette étude, qui vise à justifier la possibilité de mettre les notions psychomécaniques au service de la didactique, dispose d'une organisation diptyque : sa première articulation est un rappel succinct de l'approche guillaumienne des parties de langue. La deuxième propose le guillaumisme comme une démarche pédagogique appropriée à la didactique des signes. Pour illustrer les arguments, quelques énoncés tirés des manuels scolaires inscrits au programme de l'enseignement secondaire camerounais serviront d'exemples. Il s'agit de : *L'excellence en français 6ème/5ème/4ème/3ème* (*LEF 6ème/5ème/4ème/3ème*), *Le français dans le cycle d'observation 6ème* (*LFCO 6ème*), *Langue & méthodes au second cycle* (*LMSC*), *La langue française au second cycle (LLFSC).*

1. Du système des parties de langue

La systématique des parties de langue est l'émanation des guillaumiens (cf. Moignet, 1981). Il faut reconnaître que les grammairiens ont établi la théorie des parties du discours ; néanmoins, ils n'ont pas expliqué leur fonctionnement à partir d'un ensemble de traits qui leur sont communs. C'est donc la psychomécanique qui détient le mérite d'avoir proposé une étude complète des relations entre les vocables à travers ce qu'elle a appelé le système des parties de langue. Moignet fait bien de le rappeler :

> La tradition grammaticale française reconnaît neuf parties du discours, qui sont le substantif, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, l'article, le pronom, la préposition, la conjonction et l'interjection. Cette énumération ne suggère nullement l'idée que cette collection d'espèces de mots constitue un système, au sens rigoureux où nous l'entendons. Et de ce fait, il y faudra apporter quelques retouches. (Moignet, 1981, p. 12)

Du point de vue de la linguistique guillaumienne, il existe huit parties de langue. Moignet (1981) a pris la peine de les repartir en deux grandes classes : les parties de langue prédicatives et les parties de langue non prédicatives.

1.1. Les parties de langue prédicatives

Les parties de langue prédicatives sont représentées par le nom, le verbe, l'adjectif et l'adverbe. Dans le processus de construction de l'acte de langage, ces espèces de mots se forment à l'issue de deux opérations de pensée qui s'enchaînent : l'idéogénèse et la morphogénèse. La première est un mouvement discernement à l'étroit qui consiste à choisir le concept, l'idée à exprimer dans la

masse d'éléments offerts par l'expérience. La seconde est opération d'intellection au large revenant à engager le concept dans une série de formalisations qui aboutit au choix de la partie de langue. Moignet résume ce fonctionnement en ces termes :

> […] toute partie de langue prédicative se forme en pensée par la successivité de deux opérations de nature différente. La première est une opération de discernement qui consiste à retenir, dans la masse du pensable tel que l'expérience de l'univers le propose, un certain nombre d'impressions se regroupant en un faisceau de qualifications. Cet ensemble de qualification […] devient ainsi ce qu'on est convenu d'appeler un concept. […]. La seconde est une opération d'intellection, qui consiste à engager le concept élaboré dans une série de formalisations de caractère général, applicable à toute espèce de concept, pour aboutir à la forme générale que définit la partie de langue. (Moignet, 1981, p. 29)

En effet, pour s'exprimer, il faut élaborer au préalable le concept à partir de la masse d'éléments offerts par l'expérience. Par ailleurs, parler correspond à formaliser l'idée ; il s'agit de sélectionner, dans l'univers puissanciel, une partie de langue en convenance avec le concept à exprimer. Toute partie de langue prédicative résulte ainsi de la genèse de l'idée et de celle de la forme. C'est pour cela que Moignet résume leur fonctionnement par l'équation : « MATIÈRE (tirée de l'expérience de l'univers) + FORME ». Dans les énoncés ci-dessous, on voit bien comment des mots illustrent ces opérations :

> 1a. Les premiers acheteurs occupent les meilleures places. (*LEF 4ème*, p. 78)
> 1b. Aliou est un homme d'affaires très prospère. (*LEF 4ème*, p. 79)

Les énoncés ci-dessus se caractérisent par la présence des parties de langue prédicatives, en l'occurrence les substantifs *acheteurs, places, Aliou, homme* et *affaires*, les adjectifs *meilleures* et *prospère*, les verbes *occupent* et *est* et l'adverbe *très*. Chacun de ces signes a eu pour genèse une idée née du rapport entre le sujet pensant et le monde. Il s'en est donc suivi le choix du mot – parmi tant d'autres – en conformité avec ladite idée. Pour dire *acheteurs*, le locuteur a besoin de penser à quelqu'un qui achète quelque chose : c'est l'idéogénèse. Dans le paradigme de ce nom, il avait *clients, acquéreurs, preneurs*… Mais, en morphogénèse, il a adopté *acheteurs* comme terme capable d'extérioriser sa visée. Pour donner les qualités que regorgent *places* et *homme d'affaires* dans l'existence, le locuteur a eu recours aux adjectifs *meilleures* et *prospère*. Il en est de même pour tous les mots prédicatifs.

Les parties de langue prédicatives se définissent aussi comme des faits d'expression qui ont un rapport direct avec l'univers. Elles ont le pouvoir d'atteindre l'expérience sans recourir à une médiation. Selon Moignet (1981, p. 14), « prédiquer, c'est assigner une matière notionnelle à un support formel ».

Pour ce linguiste, ladite matière est fournie par l'univers que la pensée a pu saisir à travers la simple conceptualisation de l'expérience :

> Les parties de langues prédicatives ont pour fonction d'assigner une matière notionnelle à une forme linguistique. Cette matière, élaborée en lexigénèse, est fournie par la conceptualisation des données de l'expérience humaine. Ce qui en fait la substance, c'est l'univers auquel la pensée humaine est affrontée, c'est tout ce que le hors-moi présente à la concevabilité du moi pensant. (Moignet, 1981, p. 13),

Faisant suite à Moignet, Akono (2023, p. 156) indique que les parties de langue prédicatives sont des mots « ayant pour fonction d'assigner une matière notionnelle à une forme linguistique, selon les rapports d'apport et de support établis entre elles. » Il est donc clair que ces espèces d'unités linguistiques sont des supports d'événements. En effet, leur sémantèse est adossée à un élément du monde. C'est qu'on peut voir à travers les énoncés ci-dessous :

2a. Des voyous ont cambriolé ma *maison* hier en mon absence. (*LEF 6ème*, p. 73)

2b. Les engins *municipaux* désherbent les alentours de la maison. (*LEF 6ème*, p. 77)

En (2a), le mot *maison* prédique une réalité du monde bien précise. En l'absence ou en présence du référent, il renvoie à la maison, une réalité bien identifiable dans l'univers matériel. L'adjectif *municipaux* utilisé en (2b) est susceptible de s'appliquer à tout élément de l'existence en rapport avec la commune. Qu'en est-il des parties de langue non-prédicatives ?

1.2. Les parties de langue-non prédicatives

Les principales parties de langue non-prédicatives sont le pronom, l'article, la préposition et la conjonction. Du point de vue guillaumiens, cette expression renvoie à des mots auxquels la notion d'expérience fait défaut. En effet, la sémantèse de ces éléments est le résultat de ce que la pensée a pu élaborer par ses propres mécanismes. Moignet les définit comme des signes dotée d'une substance dérivée de la conceptualisation du réel par l'esprit :

> […] les parties de langue non prédicatives : le pronom, l'article, la préposition et la conjonction. […] Les parties de langue non prédicatives ne sont pas, elles, adossées à l'expérience du hors-moi. Leur matière notionnelle, tout entière tirée du moi pensant, n'est faite que de ce que la pensée a pu saisir par les mécanismes de son propre fonctionnement. (Moignet, 1981, p. 13)

En réalité, les parties de langue non-prédicatives relèvent également de l'abstraction. Elles ne peuvent désigner le monde sans prendre appui sur des éléments situés en dehors de leur morphogénèse. Moignet souligne qu'elles n'ont pas d'affinité avec l'univers :

> […] nous avons défini les parties de langue non-prédicatives par leur contenu notionnel d'un haut degré d'abstraction sans affinité, au moins directe, avec

> l'expérience de l'univers, et fondé sur une saisie opérée par la pensée de ses propres conditions de fonctionnement. Autrement dit, la lexigénèse des termes en cause est faite de formes en position de matière. Leur morphogénèse peut n'être pas fondamentalement différente de celle des parties de langue prédicatives, au moins pour certaines de ces parties de langue. Elle peut n'avoir que très peu de rapport avec elle. (Moignet, 1981, p. 121)

Du point de vue phénoménologique, un mot non-prédicatif est une forme en quête de matière définitive que Moignet (1981, p. 13) peut identifier par l'équation : « FORME EN POSITION DE MATIERE + FORME ». Les parties de langue non-prédicatives figurent dans les exemples suivants :

3a. *J'*aimerais exercer *le* métier de chauffeur de bus. (*LFCO*, 75)

3b. Mon souhait se réaliserait *un* jour. (*LFCO*, 75)

En (3a), le mot *j' (je),* du fait de son appartenance à la partie de langue du pronom, n'atteint pas la prédication. Foncièrement, il mentionne allusivement la notion substantive sans la nommer. Sa fonction demeure la représentation d'une partie de langue qui aura préalablement existé dans la circonstance de communication. Dans la même lancée, les articles *le* en (3a) et *un* en (3b) ne sont pas prédicatifs ; ils règlent l'extension des substantifs dont ils assurent la détermination. Ainsi, *le* porte le nom *métier* en direction de la généralisation, tandis que *un* inscrit *jour* dans un mouvement de particularisation.

Il existe une catégorie de mots non-prédicatifs que Moignet (1981, p. 217) appelle « parties de langue transprédicatives ». Celles-ci sont représentées dans le système par la préposition et la conjonction. Dans l'organisation de l'énoncé, ces deux espèces de mots, comme l'a démontré Mbella Ntouba (2023, p. 180), s'interposent entre deux sémantèses pour mettre sur la même chaîne énonciative deux faits de langue/discours syntaxiquement incompatibles. De telles parties de langue, pour reprendre Guillaume (1973, p. 155), sont dotées d'un fonctionnement diastématique, étant donné qu'elles réparent l'incohérence syntaxique qui se pose entre deux syntagmes. Soit en exemple :

4a. Les marchands *de* vêtements s'exclamèrent. (*LEF 3ème*, p. 89)

4b. Nous leur avons avoué *que* nous les observions marchander à tue-tête. (*LEF 4ème*, p. 78)

Dans les énoncés ci-dessus, les mots transprédicatifs sont la préposition *de* et la conjonction *que*. En (4a), *de* sert d'instrument de liaison aux substantifs *marchands* et *vêtements*. En l'absence de ce morphème, cette jonction se serait impossible ; en effet, il n'est pas prévu qu'un substantif serve d'instrument de qualification auprès d'un autre. Pour que la connexion entre *marchands* et *vêtements* devienne possible, il faut un mot de médiation ayant pour fonction de mettre la sémantèse du second nom au service du premier. Dans la phrase

complexe (4b), *que* répare la panne syntaxique entre la proposition support *nous leur avons avoué* et la dépendante *nous les observions marchander à tue-tête*.

Il ressort de cette étude que les mots, selon le guillaumisme, se répartissent en deux grands groupes. D'une part, il y a les parties de langue prédicatives qui englobent le nom, le verbe, l'adjectif et l'adverbe. D'autre part, on distingue les parties de langue non-prédicatives représentées par l'article, le pronom, la préposition et la conjonction. Ces deux dernières, vu qu'elles assurent un mouvement transitif entre les unités discursives, constituent des parties de langue transprédicatives. Comment ce système peut-il être transmis aux élèves des classes de l'enseignement secondaire général ?

2. La psychomécanique au service de la didactique des parties de langue

Il est possible d'enseigner les natures grammaticales des mots dans les classes du secondaire en convoquant les concepts de la linguistique guillaumienne tels que l'incidence, la fonction diastématique et la subduction.

2.1. De l'intérêt du concept d'incidence

L'enseignant de français peut justifier l'appartenance d'un mot à une classe grammaticale en prenant appui sur la notion d'incidence telle que les guillaumiens la perçoivent. Il s'agit d'amener les apprenants à identifier la partie de langue d'un vocable en étudiant sa capacité à être, dans la chaîne énonciative, un support autonome ou à servir d'apport auprès d'un support. En effet, selon Tabi Manga, c'est la relation entre l'apport et le support née du mouvement de caractérisation qui structure l'incidence

> La notion d'incidence est liée à la caractérisation générale, selon laquelle, il y a partout et toujours apport de signification à un support. C'est la relation apport/support qui détermine l'incidence. En tout état de cause, un mot, disait G. Guillaume, est un apport de signification destiné à un support. (Tabi Manga, 1992, p. 103)

Le régime d'incidence varie d'une nature de mot à l'autre. Ce concept est dynamique et s'explique différemment en fonction des parties de langue. Guillaume (1974, pp. 202-203) semble ainsi indiquer qu'entre le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe, il y a des spécificités qui tiennent. Si le nom se particularise par l'incidence interne ou auto-incidence, l'adjectif et le verbe assument l'incidence externe de premier degré, tandis que l'adverbe manifeste une hétéro-incidence de second degré. Dans l'affirmation qui suit, Ewane a résumé toutes ces caractéristiques :

> L'auto-incidence ou incidence interne dévolue au substantif explicite la rencontre entre cette catégorie de la matière et de la forme. On dira en d'autres termes que le

> substantif se prédique lui-même. L'incidence externe ou hétéro-incidence implique au contraire un apport extérieur au support. L'on doit comprendre que les catégories hétéro-incidentes telles que le verbe, l'adjectif et l'adverbe évoquent des idées destinées à s'appliquer hors d'elles. Ces catégories ne semblent pas parvenir à une parfaite autonomie, à une autonomie fonctionnelle. L'adverbe, caractérisé par l'incidence externe de second degré se définit dans le système des parties de langue par le fait qu'il s'applique au verbe ou à l'adjectif ; il est donc caractérisé d'éléments périphériques. (Ewane, 2013, p. 98)

De ce qui précède, il ressort que l'incidence d'un mot est liée à sa prédicativité. Pour étayer la description des parties de langue qui en sont concernées lors des pratiques de classe, l'enseignant de français devra s'appuyer sur leur capacité à signifier de manière autonome ou à destiner leur matière notionnelle à d'autres parties de langue. En ce qui concerne le substantif, il sera question, à travers un corpus fourni, que les apprenants l'identifient en procédant à l'analyse de son auto-incidence. En effet, la particularité du nom est d'être une espèce au sein de laquelle la matière et la forme se rencontrent. Relativement à l'adjectif qualificatif, il reviendra au pédagogue d'indiquer à ses élèves que ce vocable est hétéro-incident de premier degré, étant donné que sa substance sert d'appoint notionnel au substantif. Pour le cas de l'adverbe, prouver son régime d'incidence externe de second degré se fondera sur sa particularité d'être l'incidence d'une incidence.

Pendant les séances de travail consacrées à l'analyse grammaticale, le recours à la notion d'incidence permettra à l'enseignant de préciser les classes syntaxiques des mots. Soit en exemple :

> 5a. La fête terminée, Abdou força ses amis à le ramener rapidement à la maison avec ses cadeaux. (*LEF 6ème*, p. 24)
>
> 5b. Un enfant toujours intelligent est un modèle pour les autres. (*LEF 6ème*, p. 24)

Il peut être demandé aux élèves d'identifier les parties de langue prédicatives du corpus, tout en justifiant avec des arguments précis leur appartenance à ces classes grammaticales. Il est question de démontrer que *fête, Abdou, maison, amis, enfant* et *modèle,* qui sont des substantifs, actualisent une incidence interne. Du fait de leur affiliation à ce régime, ils trouvent ce qu'ils signifient dans leurs champs d'idéation. De l'avis de Tabi-Manga, ils sont des formes qui associent à la fois l'apport et le support :

> Dans sa leçon de 28 février 1957, G. GUILLAUME prenait l'exemple du mot, du substantif <u>maison</u> pour illustrer le mécanisme d'incidence. Le mot français <u>maison</u> est un substantif du fait qu'il a son incidence dans le champ d'idéation du mot <u>maison</u>. C'est-à-dire que le mot <u>maison</u> ne peut se dire que de ce qui est <u>maison</u> ; et ne peut pas se dire de ce qui ne l'est pas. L'apport de signification ne sort donc pas de ce support. (Tabi-Manga, 1992, p. 104),

Dans ce corpus, *terminée* et *intelligent* sont des adjectifs qualificatifs. Ce sont des termes non conclusifs, hétéro-incidents de premier degré, qui servent d'apports à des supports nominaux. En (5a), *terminée* applique sa matière notionnelle au nom *fête*. Le mot *intelligent* en (5b), dans le même ordre d'idée, a une sémantèse qu'il destine à l'apport *enfant*. Il en est de même avec les verbes *força, ramener* et *est* qui marquent respectivement l'incidence externe auprès des mots *fête, amis* et *enfant*.

Les vocables *rapidement* et *toujours*, en (5a) et (5b), sont des adverbes. Ils font partie de cette catégorie du fait de leur hétéro-incidence de second degré ; ils sont incidents à des mots qui sont incidents à d'autres mots. C'est ce fonctionnement que Moignet (1981, p. 50) qualifie d'«incidence à une incidence ». Il indique que l'adverbe peut aussi être en contexte d'incidence de troisième et de quatrième degrés quand il s'applique à un autre adverbe :

> […] l'adverbe est une forme linguistique destinée à apporter un appoint sémantique à un adjectif ou à un verbe, et non au substantif. Il est incident à ce qui de soi est incident extérieurement, à une incidence. On le définit ainsi par l'incidence du second degré. […]. L'adverbe peut aussi porter sur un autre adverbe : il est donc alors en incidence du troisième et même, parfois, du quatrième degré. (Moignet (1981, p. 50)

Ainsi, en (5a), *rapidement* est incident au verbe *ramener*, lui-même étant incident au nom *amis*. En (5b), l'adverbe *toujours* est une incidence de l'adjectif *intelligent* qui, à son tour, en constitue celle du substantif *enfant*.

En substance, l'incidence peut permettre le fonctionnement du circuit pédagogique qui met en relation l'enseignant, ses apprenants et le savoir. Outre cette notion, le fonctionnement diastématique constitue un autre moyen donnant lieu à la description des signes linguistiques.

2.2. Repérer des parties de langue diastématique

L'étude de la fonction diastématique des vocables par les apprenants pourrait favoriser le repérage des parties de langue transprédicatives que sont la préposition et la conjonction. Pour Guillaume, la préposition est l'unique classe remplissant les conditions qui lient le mot à cette propriété. Selon l'auteur, les autres parties de langue ont sont essentiellement stématiques :

> De la préposition on pourrait dire qu'elle est la seule partie du discours diastématique : les autres parties du discours, y compris l'adverbe, sont stématiques – diastématique étant entendue ici de ce qui, en discours, échoit à l'intervalle de deux termes d'appui, et stématique de ce qui échoit à un terme. (Guillaume (1973, p. 155)

Dans une analyse du morphème *que,* Mbella Ntouba (2023, pp. 181-182) a convoqué ce concept pour rendre compte des opérations qui structurent le

système de la conjonction complétive. Dans son développement, il tire profit des études de Moignet. Ce dernier suppose que la préposition et la conjonction ont un fonctionnement identique, à la seule différence que la première intervient entre les mots, tandis que la seconde unit les propositions :

> La conjonction a ainsi un fonctionnement comparable à celui de la préposition, qui s'interpose entre deux sémantèses pour les mettre en rapport. La différence est que la préposition opère au niveau du nom, tandis que la conjonction opère au niveau du discours organisé en phrases. Ce sont des énoncés phrastiques que la conjonction met en rapport. (Moignet, 1981, pp. 25-26)

Compte tenu de leur rôle de mots relationnels, la préposition et la conjonction sont des termes incidents à un intervalle psychique. Elles comblent des vides entre des unités de discours. Leur fonction est de couvrir des espaces qui subsistent entre les membres d'un même syntagme. En résumant le système de la préposition, Guillaume relève qu'elle sert à établir les liaisons :

> Le rôle général de la préposition est de couvrir une relation entre les mots de discours dans la vue d'en établir la liaison. La préposition, et par là elle se distingue de l'adverbe, n'est pas incidente à un mot de discours, mais incidente à l'intervalle psychique inscrit entre deux mots du discours. Elle reste du moins la seule partie du discours. (Guillaume, 1973, pp. 155-156)

En réalité, la préposition et la conjonction établissent des relations qui n'auraient pas eu lieu en leurs absences. Etant donné qu'elles unissent deux supports, l'un d'avant et l'autre d'après, elles marquent ce que Moignet (1981, p. 217) appelle « l'incidence bilatérale » ; et parce qu'elles occasionnent la fermeture de l'intervalle psychique, elles sont des diastèmes. Avec de telles parties de langue dont la transpéricativité réside dans le fait de créer la cohérence entre les mots, on est dans la transincidence. Moignet fait bien de le rappeler en traitant de la préposition :

> La préposition vient combler un diastème et son incidence est bilatérale : elle se trouve en rapport avec deux éléments de l'énoncé qui sans elle ne formeraient pas un ensemble de discours lié et intelligible (du moins dans des conditions d'expression normales : on se passe souvent des prépositions dans le style télégraphique). La préposition a donc deux supports, l'un d'avant, l'autre d'après, et sa sémantèse fait également partie de l'autre. (Moignet (1981, p. 217)

Dans un contexte pédagogique, l'enseignant peut s'inspirer de ce développement pour élaborer la démarche de transmission des savoirs. Il s'agit, comme c'est le cas avec les exemples ci-dessous, de montrer, à partir d'une liste d'énoncés, que préposition et conjonction constituent des éléments de langues qui créent des schèmes syntaxiques en discours :

6a. Demain comme aujourd'hui, je parlerai à la radio *de* Londres. (De Gaulle, 1940, cité par *LMSC*, 2023, p. 70)

6b. Et ça me fait la peine *que* tu ne saches pas pourquoi ! (Pagnol, 1960, cité par *LMSC*, 2023, p. 64)

En (6a), la préposition *de* positionne deux substantifs – avec des rôles distincts – dans le même syntagme. Autour de ce morphème, on a un support d'avant, *radio*, et un support d'après qui est *Londres*. Dans la genèse du groupe nominal *La radio de Londres,* il y a, entre les substantifs, un intervalle psychique représenté par le vide. En figure :

La radio *(support d'avant)*	**intervalle psychique**	Londres *(support d'après)*

Fig. 1 : Genèse du groupe nominal avec diastème

Pour combler cet intervalle et rendre opérative l'incidence d'un nom à un autre nom, les mécanismes mentaux vont faire appel à un diastème, le mot *de*, afin qu'il vienne fermer l'espace psychique qui constitue une panne syntaxique entre les deux supports. Soit en figure :

La radio *(support d'avant)*	**de** *(diastème)*	Londres *(support d'après)*

Fig. 2 : Avènement de la préposition et mise en discours du groupe nominal

La fonction diastématique qu'exerce la préposition *de* entre les mots est reproduite par le mot *que* en (6b). Cette conjonction met en relation les deux propositions constitutives de l'énoncé, à savoir *et ça me fait la peine* et *tu ne saches pas pourquoi*. À l'aide de la figure qui suit, on observe comment ce morphème occupe l'espace psychique illustrant l'incapacité d'une proposition à servir d'apport direct à une autre proposition :

Et ça me fait la peine *(support d'avant)*	**que** *(diastème)*	tu ne saches pas pourquoi. *(support d'après)*

Fig. 3 : Fonction diastématique du mot que

En résumé, la fonction diastématique, considérée par Moignet (1981, p. 24) comme une forme d'incidence, fait partie des concepts psychomécaniques qui rendent service au pédagogue. Grâce à cette notion, il devient aisé d'expliquer le fonctionnement des parties de langue transprédicatives, lesquelles sont

représentées dans le système par la préposition et la conjonction. L'étude du système des mots ne constitue-t-elle pas un autre moyen par lequel il est possible à l'enseignant de français d'identifier les parties de langue ?

2.3. De la systématique des mots

Une autre notion qui pourrait contribuer à la facilitation des activités d'enseignement-apprentissage est la systématique. Pour parvenir à une description aboutie des parties de langue, le professeur de français peut se référer à ce principe guillaumien qui s'applique non seulement à la langue prise comme un tout, mais aussi aux éléments qui la composent, notamment les mots.

Psychomécaniquement parlant, la systématique est à la fois un concept et une démarche méthodologique. Elle rend compte de la langue en tant qu'ensemble formé d'éléments liés par des règles de fonctionnement interne ; elle décrit également le mot comme un être de cette langue, dont la diversité de valeurs est soumise à des principes d'organisation. De ce point de vue, la langue n'est donc plus seulement un système au sens que l'employait Saussure (1916, p. 16) ; elle est, comme le dit Guillaume (1971, p. 10), « un système des systèmes ». En systématique, l'objectif est, selon Guillaume, de repérer l'élément commun qui existe entre les emplois discursifs des vocables :

> La systématique, branche spéciale de la linguistique se caractérise par un refus de considérer séparément dans le temps les faits particuliers, quel qu'ils soient. Elle entend, juge indispensable à la compréhension des choses, que les êtres particuliers de langue, avant toute considération, historique ou autre, soient replacés – mis à leur juste place – dans l'entier systématique. (Guillaume (1971, p. 13)

Globalement, le mot, en psychomécanique, a un double statut. D'une part, il est partie intégrante du grand système qu'est la langue. D'autre part, il représente lui-même un système complet, système dont les mécanismes sont observables grâce aux actes d'expression. Très explicitement, Lowe parle de cette hiérarchisation des systèmes, puisqu'il démontre que celui de la langue intègre celui du mot :

> Dans la conception qu'il nous propose du système des systèmes qu'est la langue, Guillaume considère le système du mot comme le plus général des systèmes que la langue intègre en elle. […]. Tous les mots de la langue, quelle que soit par ailleurs la partie du discours dont ils relèvent, sont construits de la même manière. Ce qui suppose l'existence dans la langue d'un même mécanisme de construction du mot identifiable sous chacune des parties du discours. C'est à ce mécanisme général de construction du mot que correspond le système du mot. (Lowe, 2007, p. 117)

Pour systématiser les parties de langue, il faudra avoir recours au principe psychomécanique de subduction. Ce concept, auquel Pierrard (2002, pp. 364-365) attribue les synonymes « désémantisation », « dématérialisation sémantique »,

« réduction sémantique » et Moignet (1981, p. 125) « déplétion sémantique », rend compte de la démultiplication du signifié de puissance en plusieurs signifiés d'effet. Par le canal de ce phénomène, il est possible de montrer que les valeurs de tout mot appartenant à plusieurs parties de langue se disposent de manière hiérarchisée dans la sphère puissancielle. L'enseignant de français, pour amener ses apprenant à ne pas confondre les classes des grammaticales d'un morphème multifonctionnel comme *que*, pourrait emprunter ce modèle. La subduction établie par Mbella Ntouba (2022, pp. 127-139) peut, dans ce cadre, être le modèle à suivre au cours des activités pédagogiques. Appliquons-la au corpus qui suit :

7a. Oui, dans le portrait *que* tu en fais… (Mariveau, cité par *LLFSC*, p. 79)
7b. *Que* représente-t-il ? (*LLFSC*, p. 78)
7c. *Qu'*elle est blonde ! (Musset, cité par *LLFSC*, p. 211)
7d. On dit *que* votre futur époux est un des plus honnêtes hommes du monde. (Molière, cité par *LLFSC*, p. 78)

S'il était demandé aux apprenants de préciser les parties de langue du morphème *que* dans chacun des énoncés ci-dessus, la systématique/subduction montrerait que les signifiés d'effet de ce mot disposent d'une organisation chronologique. En (7a) et (7b), *que* est substitut du monde phénoménal. Son statut de pronom lui permet d'être un support de désignation des parcelles de l'univers. En (7a), *que* est un pronom relatif. L'antécédent nominal *portrait* sur lequel il est adossé fait de lui le signe de l'actualité. En effet, il est, comme le dit Moignet (1967, p. 80), « compatible avec une certaine actualité substantive », étant donné hérite de la notion du nom. En (7b), *que* devient un pronom interrogatif. La subduction l'a vidé de toute capacité de référer à l'actualité pour en faire un morphème de la virtualité. À ce stade de son emploi, il désigne les données de l'expérience dont l'identité reste indéfinie en pensée. En effet, à la question *que représente-t-il ?*, on peut répondre par *un préfet, un mur, un enseignant, un jeu…* Ayant subi la déplétion, le morphème, devenu interrogatif, est plutôt ouvert aux possibilités référentielles, à l'indéfinition.

(7c) et (7d) présentent deux états du morphème que la dématérialisation a débarrassés de toute notion d'univers. En (7c), les mécanismes psychiques ont fait de *que* un adverbe exclamatif. Subséquemment, il agit comme le signe d'une transcendance, c'est-à-dire un inverseur de tension ; il inverse l'assertion en exclamation. En effet, en l'absence de *que*, la phrase exclamative *qu'elle est blonde !* serait une déclaration : *Elle est blonde*. En (7d), *que* est rétrogradé dans la classe des conjonctions. Mis dans ces conditions, il perd toute matière signifiante et devient un diastème, dont la fonction est d'assurer la cohésion des propositions. Sa présence est même parfois facultative dans la phrase, étant donné qu'on peut le remplacer par un signe de ponctuation. Car, au lieu de : *On dit que votre futur*

époux est un des plus honnêtes hommes du monde, on peut avoir : *On dit : votre futur époux est un des plus honnêtes hommes du monde*.

En prenant pour guide l'approche systématique, l'enseignant et ses apprenants parviennent à l'identification précise des différentes parties de langue des mots polyfonctionnels. Par ailleurs, cette démarche leur permet de restituer les cycles des signes linguistiques, puisqu'elle leur donne la possibilité d'observer le déploiement discursif du signifié de puissance en une multitude d'états singuliers correspondant aux signifiés d'effet.

Conclusion

Dans cette communication, il a été question de suggérer une approche de l'enseignement des parties de langue. Dans un premier temps, il s'est agi de faire un rappel du système des parties de langue élaboré par les guillaumiens. D'autre part, le développement a montré que la psychomécanique peut voler au secours de la pédagogie. En effet, les concepts de cette linguistique sont susceptibles d'aider l'enseignant dans ses pratiques de classe. La notion d'incidence permet d'identifier les parties de langue prédicatives : le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe. Le principe de diastème met en lumière le fonctionnement de la préposition et de la conjonction. La systématique, appuyée par la subduction et la double existence du signifié – en langue et en discours –, a tenu lieu de démarche ayant pour finalité d'identifier les parties de langue des mots polyfonctionnels. À travers cette contribution, on retient que le guillaumisme peut servir de guide à la didactique des classes grammaticales.

Bibliographie

AKONO Martin Brice. 2023. « L'incidence des parties de langue non prédicatives dans *Le vieux nègre et la médaille* de Ferdinand Léopold Oyono : Cas du pronom personnel sujet ». *La Langue française face à la mondialisation : Une question d'Identité, de Normativité et d'Ouverture, Hommage au Professeur Etienne Dassi*. Paris : Pygmies. pp. 155-165.

AKONO Martin Brice. *La structure et le fonctionnement des syntagmes nominaux et verbaux en français et en bulu, selon la perspective guillaumienne*. Université de Yaoundé I. Thèse de Doctorat soutenue en 2018. Inédit.

EWANE Christiane Félicité. 2013. « Narrativité et modalisation adverbiale dans *Brouillon de vie* de Angéline Solange BONONO ». *Critique et réception des littératures francophones. Perspectives littéraires et esthétiques*. Paris : L'Harmattan. pp. 97-106.

GUILLAUME Gustave. 1971. *Grammaire particulière du français, et grammaire générale* (IV). Québec : Presses de l'Université Laval.

GUILLAUME Gustave. 1973. *Principes de linguistique théorique*. Québec & Paris : Presses de l'Université Laval & Klincksieck.

GUILLAUME Gustave. 1974. *Structure sémiologique et psychique de la langue française*. Québec & Paris : Les Presses de l'Université Laval & Klincksieck.

HONESTE Marie Luce. 2005. « La théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement de la théorie guillaumienne ? ». *La langue française au prisme de la psychomécanique du langage*. Paris : Larousse & Armand Colin. pp. 68-83.

LESSOMO EDENE Jean-Claude. et alii. 2022. *Langue & méthode au second cycle.* Yaoundé : Afric' éduc.

LESSOMO EDENE Jean-Claude & alii. 2016. *Le français dans le cycle d'observation 6ème*. Yaoundé : Belles Lettres.

LOWE Ronald. 2007. *Introduction à la psychomécanique du langage I, Psychosystématique du nom*. Québec : Presses de l'Université Laval.

MBELLA NTOUBA Alain Blaise. 2022. « Actualisation du morphème *que* dans les discours numériqués des locuteurs africains : entre représentation et non représentation du monde phénoménal », *Revue LaDiSo, Médias, discours et représentations en Afrique,* N° 1. pp. 127-139.

MBELLA NTOUBA Alain Blaise. 2023. « L'incidence diastématique du morphème *que* : variation et survivance ». *La Langue française face à la mondialisation : Une question d'Identité, de Normativité et d'Ouverture, Hommage au Professeur Etienne Dassi*. Paris : Pygmies. pp. 177-188.

MOIGNET Gérard. 1981. *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.

NANFAH Joseph & alii. 2016. *L'excellence en français 6ème/5ème/4ème/3ème*. Yaoundé : NMI Education.

OBAMA NKODO Daniel & alii. 2005. *La langue française au second cycle, classe de 1ère et Tle* : Yaoundé : Afrédit.

PIERRARD Michel., « Grammaticalisation et restructuration fonctionnelle : *comme* et la subordination » in *Représentation du sens linguistique*, Lincom Europa, 2002. pp. 293-307.

SAUSSURE Ferdinand de. 1972. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

TABI MANGA Jean. 1992. *De la grammaire de l'Ewondo à une théorie du mot.* Paris : Didier.